

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

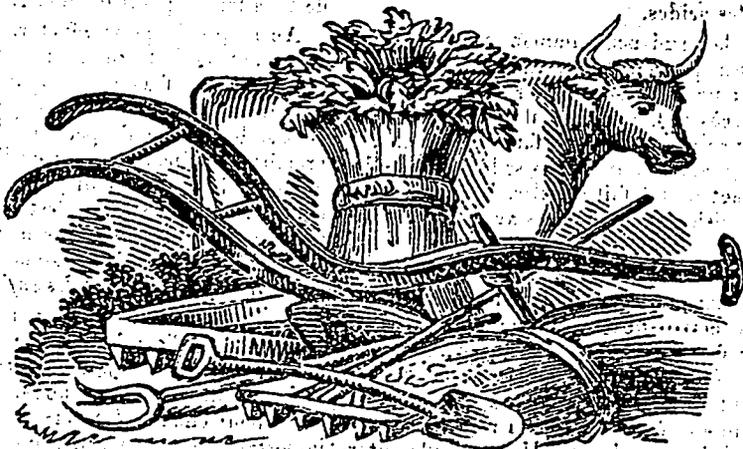
Editeur-Propriétaire

FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la *Gazette* et les demandes pour abonnement devront être adressées *franco*.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné *par écrit* à ce Bureau un mois d'avance. Les arrérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la *Gazette*.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées

FIRMIN H. PROULX.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre *Gazette* agricole.

Révisé par M. F. Bourgeault
Pointe-Clair

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

Causerie agricole : Emploi de la chaux comme engrais (Suite).

Revue de la Semaine : Caractère tragique qu'a pris l'affaire des Tanneries.—Tempête que soulevèrent les Résolutions Mackenzie sur l'immistie.—Don Alphonse n'est pas heureux en Espagne.—Conversation du correspondant de *New-York Herald* avec don Carlos.—Caractère particulier de la Révolution en Espagne.—Les franc-maçons du Chili ont échoué dans leur campagne contre l'Eglise, mais ceux du Vénézuéla poursuivent contre elle leurs odieuses violences.

Sujets divers : Emplacement du rucher.—De la confection du beurre.

Petite chronique : Progrès de la paroisse de Ste Jeanne de Neuville, comté de Portneuf.—Cuisson des légumes.

Recette : Les maux de gorge — Les crampes

CAUSERIE AGRICOLE

EMPLOI DE LA CHAUX COMME ENGRAIS.

(Suite)

Nous avons vu que la chaux peut s'appliquer à des terrains doués de propriétés physiques fort différentes ; mais on aurait tort de s'imaginer que la constitution minéralogique peut être négligée dans la pratique des chaulages et que ceux-ci sont également favorables dans tous les sols. Toutes les données recueillies jusqu'à ce jour permettent, au contraire, d'affirmer que l'opération n'est réellement efficace que dans les terres où l'élément calcaire fait défaut. L'application de cette substance peut cependant encore se montrer avantageuse lorsque la couche arable ne la renferme qu'en minimes proportions.

Mais à l'aide de quels caractères le cultivateur reconnaîtra-t-il que son sol manque de calcaire ? Quels sont les indices capables de l'éclaircir sur ce point important ?

« Le sol calcaire, dit Paris, est le plus souvent consistant, se délite facilement aux alternatives atmosphériques, fuse aux premières pluies qui tombent après la sécheresse, produit des trèfles adventices et exclusivement le sain-foin, se montre aussi propre aux légumineuses qu'aux graminées ; ses plantes parasites sont les queues de renard, le coquelicot, le tussilage (pas d'âne), le chardon, etc.

« Le sol sans mélange calcaire est souvent sablonneux, et néanmoins dans cet état il craint encore beaucoup l'humidité ; lorsqu'il est tenace, il se durcit par la sécheresse sans se fondre ensuite par les pluies. Dans les terrains en labour, il produit en abondance les chiendents, le faux-foin, la orête de coq, la petite matricaire et l'oseille, au milieu et aux dépens de ses produits agricoles qui ne sont souvent que le seigle, le blé noir et les pommes de terre. Dans les champs en friche, il se couvre de bruyères, de petits ajoncs, de fougères, etc.

« Le sol non calcaire semble pris en masse, à moins qu'il ne soit léger : lorsqu'il est sec, les pluies l'attendrissent sans le faire fuser ; il craint la sécheresse et l'humidité, ne peut se pratiquer que par un temps tout-à-fait favorable ; il ne s'ameublît que par le travail ou la gelée, se prend en masse par les pluies et ne semble pas devoir être facilement pénétré par les influences atmosphériques. Le sol calcaire, ou, ce qui revient au même, le sol modifié par les agents calcaires, offre souvent une surface colorée, durissant moins par la sécheresse, il tombe en poussière à la pluie ou même à une forte rosée ; il se travaille avec peu d'inconvénients dans les mauvais temps ; sa surface, ameublée, granuleuse, semble toujours ouverte aux influences atmosphériques.

On peut aussi recourir avantageusement à l'essai par les acides qui font effervescence avec le carbonate de chaux.

Toutefois, on ne doit pas s'appuyer exclusivement sur ce dernier renseignement pour déclarer qu'il y a absence de calcaire, car celui-ci se rencontre dans le sol sous d'autres états qu'à celui de carbonate, et alors il se comporte différemment au contact des acides.

Dans tous les cas, la prudence commande de procéder avec beaucoup de circonspection en pareille matière, et lors même que le cultivateur croit se trouver dans des conditions favorables au succès de l'opération, il doit encore, dans le début, opérer sur une petite échelle, faire des essais sur différents points du domaine, pour ne pas se lancer dans des dépenses qui resteraient tout à fait stériles. Il pourra de la sorte contrôler ses prévisions et agir alors avec la certitude d'obtenir un plein succès.

Si nous avons insisté assez longuement sur les divers modes d'action de la chaux, c'est afin de faire comprendre la véritable nature de cette substance comme élément de fécondité et prévenir des erreurs fréquemment commises. A la vue des produits dont la terre chaulée se couvre, on peut, en effet, aisément se tromper sur la cause d'une fertilité jusqu'alors inconnue et être enclin à la rapporter à l'élément nouveau introduit dans le sol. Une pareille interprétation est fautive, pleine de dangers et compromet la propagation d'une pratique toujours avantageuse, lorsqu'elle est sage et rationnellement conduite. La chaux, qu'on ne le perde jamais de vue, est incapable de satisfaire à tous les besoins de la végétation : elle constitue un élément indispensable à l'organisation des plantes, elle favorise l'assimilation des principes nutritifs engagés dans la couche arable ; mais on ne doit pas s'imaginer qu'à elle seule elle puisse fournir tous les sucs que nos récoltes exigent pour croître et fructifier abondamment. C'est pour être tombé dans une semblable erreur que l'usage de cette substance s'est perdu dans certaines contrées et que des préjugés se sont même élevés contre elle. En effet, sous l'empire d'une semblable idée, on est nécessairement entraîné à abuser d'une matière que l'on considère, à tort, comme pouvant suppléer à tous les engrais et comme une source de fécondité que l'on ne saurait accumuler dans le sol en trop fortes proportions. On se croit autorisé à réduire les fumures, à diminuer les doses d'engrais, alors qu'elles devraient être augmentées, et l'on ne tarde pas à stériliser une terre qui, plus judicieusement traitée, eût vu ses produits se maintenir et aller croissant.

Il est donc une vérité que nous voudrions rendre palpable pour tous ceux qui sont à même de se livrer à la pratique du chaulage : c'est que le calcaire, quoique nécessaire aux plantes, ne peut satisfaire à toutes leurs exigences. Nous rappellerons, en outre, ici, que la chaux favorise d'une manière puissante la séparation et la dissolution des différents principes utiles à l'économie végétale. On doit, par conséquent, tirer des faits une conclusion pratique toute différente de celle qu'un examen superficiel des résultats peut faire naître dans l'esprit des cultivateurs : c'est que les doses d'engrais que l'on confie au sol, au lieu de subir une réduction après l'application de la chaux, doivent, au contraire, s'accroître, sous peine d'escompter la fertilité au détriment de l'avenir. Et quoi de plus rationnel ? Puisque le calcaire ne peut, à lui seul, nourrir nos récoltes, il est clair qu'à une production plus abondante doivent correspondre une absorption plus considérable de matériaux nutritifs et, par suite, un épuisement plus grand du sol.

Si l'on veut continuer de bénéficier de l'emploi de la chaux, il importe donc de rendre au sol en raison de ce qui lui a été enlevé, c'est-à-dire qu'au lieu de distribuer les fumiers

avec plus de parcimonie après l'opération, il est essentiel d'en accroître les doses. Et cette augmentation est possible, car le chaulage, en élevant la production, développe les ressources fourragères de l'exploitation et permet de fabriquer de plus fortes quantités d'engrais.

Au risque de nous répéter, disons donc encore une fois que les effets de la chaux ne peuvent se soutenir sans l'intervention des fumiers, et que ce n'est que par l'emploi simultané de ces deux agents que l'on maintient et que l'on peut se bercer de l'espoir d'augmenter la fertilité qu'une première application du calcaire a fait surgir. L'histoire de la pratique des chaulages est là pour nous apprendre que l'efficacité de ceux-ci ne s'est soutenue que pour autant que ce précepte a été rigoureusement observé, et que là où il a été transgressé a pris naissance le préjugé : *que la chaux enrichit le père et ruine les enfants*

La chaux fournit donc un agent fertilisateur précieux à celui qui sait l'employer avec intelligence et modération ; mais, confiée à des mains ignorantes ou avides, elle peut occasionner de très-graves abus.

Si, pour chauler les terres avec espoir de succès, il est important de posséder des notions exactes sur la véritable nature du calcaire et sur son mode d'action, il ne l'est pas moins de savoir l'appliquer en proportions convenables, car on peut porter atteinte à la fécondité du sol en faisant usage de doses trop considérables. On évitera le danger en n'employant que des quantités modérées de chaux. Cette substance possédant un pouvoir désorganisateur très grand, il est évident, comme le dit judicieusement M. Isidore Pierre, qu'une dose trop forte aurait pour effet d'agir à la fois sur une très-grande masse de matières ; qu'il pourrait en résulter une quantité de principes solubles trop considérable pour être complètement absorbée par les plantes de la récolte au profit de laquelle on les voudrait utiliser. Comme ces principes solubles résistent ensuite beaucoup moins à la décomposition en produits gazeux et volatils, il en résulte que l'on aura ainsi emprunté au sol une somme de richesse supérieure à celle qui était réellement utile et qu'il se trouvera d'autant plus appauvri aux dépens des récoltes qui suivront. C'est pour avoir méconnu ce fait que quelques cultivateurs ont considérablement dégradé leurs terres.

Avec des doses modérées, les chaulages ont, il est vrai, moins de durée, et il faut revenir à une nouvelle application du calcaire sous un laps de temps plus court ; mais si c'est là un inconvénient, il n'est pas suffisant pour autoriser à enfreindre une recommandation dont l'oubli peut compromettre le succès de l'opération.

Sans doute, il est permis de s'éclairer sur ce point en consultant les pratiques qu'un long usage a consacrées ; néanmoins, il ne faudrait pas acceper sans restriction les données qu'elles fournissent, car la nature du terrain, la profondeur des labours, le climat et la qualité du calcaire employé sont des circonstances dont il importe de tenir compte dans la fixation des doses. Celles-ci, toutes choses étant égales d'ailleurs, s'élèveront naturellement avec l'impureté du calcaire, à moins, cependant, que l'on n'ait affaire à de la chaux magnésienne, qui, ainsi que nous l'avons déjà mentionné, est considérée comme fort épuisante et demande à être appliquée avec beaucoup de circonspection. L'abus est beaucoup moins à craindre sous un ciel habituellement humide que sous les climats secs ; aussi voyons-nous les Anglais employer sur leurs terres des quantités de chaux que les cultivateurs français et italiens doivent se garder d'adopter.

Dans toutes les pratiques des pays où l'usage de la chaux

est ancien, dit Puvion, on trouve toujours établi en principe que la chaux doit être employée en moindre proportion à mesure que le sol est plus léger ou plus sec : son effet est plus immédiat, plus énergique avec l'une ou l'autre et surtout avec la réunion de ces deux circonstances. On conçoit que, mise à forte dose, elle puisse devenir nuisible à ces deux variétés de sol, mais, appliquée avec mesure, elle y est aussi productive, aussi efficace que dans un sol argileux ; mise à grande dose, elle dessèche trop fortement le sol déjà sec de sa nature, y amène le coquelicot, le mélampyre, plantes des sols calcaires trop secs ; quelquefois même les épis séchent sur plantes sans mûrir. On a voulu tirer de là des inductions générales contre l'emploi de la chaux, mais c'était contre son abus seulement qu'il fallait s'élever : la chaux bien employée pouvait développer sur cette nature de sol son action bienfaisante. Ainsi, dans les plaines des Landes, dans ce sable blanc, infertile, elle fait naître une fécondité tout à fait inespérée ; ainsi, en Angleterre, les hauteurs arides du Derbyshire et le sol à seigle et avoine du Herefordshire ont vu, depuis plus d'un siècle et demi, beaucoup améliorer la quantité et l'espèce de leurs produits.

Il faut donc redoubler de prudence dans le chaulage des terres sèches et légères ; et, suivant la recommandation de l'agronome précité, il est préférable, au lieu d'employer la chaux en nature, de l'appliquer à ces sortes de terrains sous forme de compost. La prescription est surtout importante à observer lorsqu'il s'agit d'introduire le calcaire dans les sols graveleux. Dans des conditions analogues, les tourbières peuvent être d'un grand secours ; elles fournissent une matière précieuse pour la confection des composts, et les cultivateurs se priveraient bénévolement d'un puissant moyen de fertilisation, s'ils négligeaient de l'associer à la chaux qu'ils destinent à leurs champs.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Les événements qui se sont passés dernièrement en Canada ont bien leur gravité et leur importance.

Et pour commencer par notre Province, l'enquête sur la transaction des Tanneries a pris une tournure presque tragique. Les partis franchement divisés affectent de ne voir aucun droit, aucune honnêteté chez leurs adversaires ; ils se disent plus que des gros mots : ils se font de redoutables procès ; ils se menacent de la prison. On a poussé les choses loin.

De son côté, la discussion engagée dans les Chambres fédérales au sujet de l'amnistie n'est pas près de finir. Si d'une part l'on prétend avoir réglé cette question en prononçant le bannissement de Riel et de Lépine, sous prétexte que l'honneur et la réputation de ces hommes doivent être sacrifiés dans l'intérêt de la concorde et de la paix ; de l'autre, on raisonne bien différemment : l'on ne veut reconnaître à aucune autorité en ce monde, pas plus à M. Mackenzie et à ses amis qu'à un autre ; le droit d'immoler des innocents sur l'autel du fanatisme ; l'on soutient que c'est commettre trop directement le mal pour obtenir un bien, supposé que le bien désiré puisse être obtenu.

La presse poursuit les débats des Chambres avec une ardeur nouvelle. Sur tous les points les arguments pleuvent avec une rare abondance. Mais nous croyons bien que cette violente tempête ne réussisse qu'à tout embrouiller et à lasser les meilleurs esprits.

Les journaux ministériels, on peut bien le dire, défendent leurs patrons avec un zèle et un dévouement dignes des

plus généreuses et des plus nobles causes. Mais voici qu'après avoir fourni de nombreux articles chargés de raisonnements plus ou moins solides, elle s'est aventurée à croire que Nos Seigneurs les Evêques de la Puissance ne pouvaient se défendre de penser comme elle, et elle a osé le dire.

Malheureusement l'impression produite était moins favorable et la presse oppositionniste en offre une preuve sous forme de télégrammes échangés entre M. L. R. Masson, député à Outaouais, et Sa Grâce Mgr. A. Taché, archevêque de St. Boniface.

D'abord, le 13 février, M. Masson télégraphiait à Mgr. Taché :

" On affirme publiquement que vous êtes satisfait des Résolutions du Gouvernement sur l'amnistie. J'ai combattu fortement ces résolutions comme illogiques, injustes et non satisfaisantes, et j'ai voté contre. "

Mgr. de St. Boniface répondit le lendemain :

" Je ne suis pas satisfait. L'amnistie avait été promise, non le bannissement. Merci pour la manière dont vous avez réclamé la justice. Je suis peiné que vous ayez échoué. "

— En Europe, l'attention se porte toujours sur la catholique Espagne qui ne réussit pas aisément à s'arracher des griffes de l'hydre révolutionnaire pour se remettre aux mains de son souverain légitime. Cependant les dernières nouvelles sont plus consolantes ; les forces réunies des alphonistes et des serranistes ont essayé en vain d'ébranler les carlistes ; elles ont dû confesser leur impuissance et aller chercher du renfort. Lorsqu'elles se représenteront, seront-elles plus heureuses ? Nous ne le croyons pas.

Mais à propos de la nouvelle phase que vient de subir la révolution espagnole, en se mettant au service du Prince des Asturies, il n'est pas d'un médiocre intérêt de lire les extraits suivants d'un long et splendide article du *New-York Herald* où le correspondant de ce journal raconte, à la date du 14 janvier, une conversation avec don Carlos.

" La conversation s'engagea sur le grand événement du jour, le *pronunciamiento* en faveur de don Alphonse, et il me demanda ce que j'en pensais. J'ai répondu que ce fait changeait considérablement la situation politique des affaires, et que, autant que je pouvais en juger, le changement lui serait défavorable.

" — Vous êtes dans l'erreur, répondit-il ; au contraire, il est plutôt favorable que défavorable. Jusqu'ici nos ennemis étaient unis et nous présentaient un front solide ; aujourd'hui nous les verrons divisés. Les révolutionnaires, reconnaissant l'impossibilité de nous résister sous le drapeau de la révolution, se sont enfin décidés à se réfugier sous le drapeau de la monarchie comme leur dernière et unique ressource. Ce n'est qu'un piège, qu'un leurro dans lequel ils espèrent attirer le peuple ; mais ce sera tout aussi inutile que tout ce qu'ils ont fait jusqu'ici pour arrêter notre progrès. Le peuple espagnol, qui n'aspire qu'au retour de son roi légitime, ne se laissera pas si facilement tromper. Naturellement, je regrette que mon pauvre petit cousin don Alphonse, que je respecte et que j'aime beaucoup, ait consenti à devenir un instrument entre les mains de ces mêmes hommes qui avaient trahi, insulté et vilipendé sa mère de la manière la plus grossière et la plus outrageante.

" Un prince peut oublier les offenses qu'on lui fait subir, mais il est difficile de comprendre comment il peut pardonner les insultes faites à sa mère. Je regrette également qu'il ait consenti à devenir le chef de sa famille, et cela pour commettre une grande injustice. Mais je ne puis l'empêcher.....

" — Ne le considérez-vous pas comme un adversaire

plus redoutable que Serrano ? lui demandai-je.

— Je ne le considère pas du tout comme un adversaire, répondit-il, ce sont les hommes qui, cachés derrière lui, se servent de lui comme d'un bouclier, qui sont mes adversaires. Et ce sont ces mêmes hommes que j'ai toujours combattus. J'ai devant moi précisément les mêmes ennemis qu'auparavant ; c'est pourquoi je ne considère pas la situation politique comme étant matériellement changée. Je considère cette tentative d'établir don Alphonse simplement comme une sorte d'hommage rendu à moi-même, ainsi qu'aux aspirations monarchiques du peuple espagnol. Il est membre de ma famille, et les révolutionnaires trouvant que la monarchie légitime est inévitable, lui opposent comme dernière et unique ressource la monarchie illégitime. Cette tentative restera infructueuse, car lorsque les deux partis seront mis en présence, le plus faible devra nécessairement céder, et il ne peut y avoir de doute sur le résultat.

— Je lui demandai si, en parlant de révolutionnaires, il faisait particulièrement allusion aux républicains.

— Non, dit-il, les révolutionnaires en Espagne, sont bien différents des révolutionnaires des autres pays. A vrai dire, ils ne forment qu'une classe très-peu nombreuse. Contrairement aux révolutionnaires de France, ils ne se recrutent pas, parmi les classes laborieuses, les artisans, le peuple en un mot. Dans toute l'histoire de l'Espagne, on ne trouve pas que le peuple se soit jamais révolté ; le peuple n'a jamais renversé ni trône ni gouvernement. Ce fut toujours l'armée. Mais l'armée, à cause de sa discipline, contenue par la crainte des punitions en cas de désobéissance, devient un instrument entre les mains d'un petit nombre d'hommes, ses généraux. Voilà les hommes qui se sont toujours soulevés contre le pouvoir souverain ; voilà les hommes qui ont toujours forcé l'armée à faire des *pronunciamientos*. Une poignée d'individus pervers, incapables, dépourvus de conscience comme de patriotisme, ont plongé le pays dans le déplorable état actuel. Avec l'armée qu'ils commandaient pour défendre le pays contre l'étranger, et non pour le jeter dans une guerre civile, ils se sont emparés par surprise et trahison des symboles de gouvernement que le peuple avait appris à respecter et se sont servis des forces dont ce pouvoir dispose et du concours de l'armée pour asservir et enchaîner le peuple.

— Conspirateurs par instinct, ils conspirent pour renverser le gouvernement existant, quel qu'il soit, et quand ils ont réussi dans leur fatale entreprise, ils commencent à conspirer l'un contre l'autre. Dans les sept dernières années, ils ont renversé successivement quatre gouvernements, qu'ils avaient créés de leurs propres mains. Peut-on supposer qu'ils feront une exception en faveur de don Alphonse ?

— Dans ces derniers mois, ils paraissent avoir fait trêve entre eux dans l'espoir de pouvoir m'écraser, moi, leur ennemi commun. Mais aujourd'hui quelques-uns d'entre eux ; ayant réussi à duper les autres et à proclamer ainsi don Alphonse, la guerre de conspiration, de mines, de contre-mines, recommencera avec plus d'acharnement que jamais. Le nouveau gouvernement se trouve attaqué de tous les côtés.

— Les trois quarts des hommes aujourd'hui au pouvoir sont les mêmes qui ont aidé à renverser Isabelle, qui l'ont insultée et outragée de la manière la plus infâme, qui ont même été jusqu'à médire de la naissance de don Alphonse. Ces hommes savent quels traitements ils peuvent attendre du fils d'Isabelle, et ils comploteront contre lui ; vous les verrez se serrant près de lui ; le louant, rampant devant lui, baisant sa main ; faisant en même temps tout ce qui

est en leur pouvoir pour le féliciter et trahir son gouvernement ; même ils ont trahi les précédents. Il aura non-seulement à compter avec moi, mais avec ces mêmes hommes qui l'ont placé au pouvoir et qui ne l'y ont placé que parce qu'ils le supposent la barrière la plus formidable qu'ils puissent trouver pour opposer à ma marche.

— J'en appelle à tout esprit candide : Un gouvernement ainsi placé peut-il offrir des garanties sérieuses de stabilité ? J'ose même aller jusqu'à prédire qu'avant trois mois le trône d'Alphonse sera ébranlé.

— Je demandai à Sa Majesté de quel côté, selon elle, pencherait l'influence du Pape et du haut clergé.

— Sans aucun doute, du côté du nouveau gouvernement, répondit-il ; Sa Sainteté reconnaîtra le nouveau gouvernement, tout comme elle a reconnu celui de Napoléon et comme elle me reconnaîtrait si j'arrivais au pouvoir, comme elle reconnaîtrait tout autre gouvernement *de facto*. Le Pape n'a d'intérêts en vue que ceux de l'Eglise, et de simples considérations politiques ne sont pour lui que d'une importance secondaire.

— Tout considéré, Sire, dis-je, vous ne paraîsez pas craindre beaucoup les conséquences du changement de gouvernement à Madrid ?

— Oh ! mon Dieu ! depuis que je suis en campagne, j'ai vu trois gouvernements s'écrouler devant moi : la monarchie d'Amédée, la république de Castelar et la dictature du maréchal Serrano. Il n'y a donc aucune raison pour que j'aie lieu d'en craindre un quatrième. J'y suis aujourd'hui habitué. La légitimité est un rocher contre lequel ne peuvent rien ces gouvernements éphémères et contre lequel viendront en vain se briser les vagues de la révolution.

L'âme noble et confiante de Charles VII est toute dans cette conversation que nous reproduisons de l'*Univers*. Il est plein d'espérance le jeune roi d'Espagne, et il ne doute qu'un règne de peu de jours à son infortuné cousin Alphonse. Mais l'heure du triomphe aura-t-elle alors sonné ? D'autres aventuriers ne croiront-ils pas que leur tour est venu ? La révolution n'a-t-elle plus de victimes à flétrir de ses perfides adulations.

Nul ne le sait, pas plus Charles VII qu'un autre ; seulement il est sûr de son droit et le fera valoir jusqu'à l'épuisement ou la mort.

Puisse sa légitimité être réellement la pierre lancée par le bras du Tout-Puissant et être destinée à frapper la statue colossale de la révolution qui a reçu les hommages de trop de peuples et à la réduire en poudre.

— Nous avons à enregistrer aujourd'hui une bonne nouvelle au sujet du Chili. Nos lecteurs se rappellent les lois que le gouvernement de ce pays avait réussi à faire voter par les députés, lois qui allaient ouvrir une ère de cruelle persécution contre l'Eglise. Ils n'ont pas oublié l'admirable lettre des évêques condamnant ce projet de législation et frappant d'excommunication ministres et députés qui l'avaient appuyée.

Nous apprenons que les Sénateurs ont mieux compris leur devoir que les honorables messieurs de l'autre chambre ; qu'ils ont réussi à faire triompher les intérêts de l'Eglise et à repousser les attaques des franc-maçons par six voix de majorité.

Ce succès a produit, parmi toute la population, un soulagement indicible. Les vaillants champions de la vérité furent fêtés ; on donna des banquets en leur honneur. Pour faire mieux comprendre l'impression produite, nous reproduisons le texte d'une invitation à l'un de ces banquets.

— L'attitude indépendante et patriotique de l'honorable

Chambre des Sénateurs, ses nobles et valeureux efforts en faveur de l'indépendance de l'Eglise et de la vraie liberté électorale, ont acoré l'estime, le respect et la gratitude des bons citoyens.

" A l'effet d'exprimer ces sentiments, nous avons l'honneur de vous inviter à un banquet qui sera donné, etc.; etc."

La grande majorité du peuple chilien est catholique et inébranlablement attachée à l'Eglise. Les franc-maçons avaient projeté, comme l'on sait, d'arracher la foi à ce peuple; ils sont venus bien près de réussir. Nous osons espérer que le coup est manqué pour toujours.

Mais la persécution continue de sévir au Brésil, au Mexique et au Venezuela.

Nous avons sous les yeux une belle instruction pastorale de Mgr l'archevêque de Caracas, ville importante du Venezuela; nous en extrayons quelques lignes qui donnent un peu l'idée des ouvrages que la loge maçonnique a accomplies depuis quelques mois en cette malheureuse république.

" Le gouvernement de notre patrie a déchargé sur l'Eglise, sur son indépendance et ses droits des coups multipliés, qui se sont succédés rapidement et qui l'ont réduite à l'état lamentable où elle se trouve aujourd'hui: privés de toute autorité immédiate qui la gouverne avec liberté, séparés par des déclarations officielles et des actes législatifs du trône divin de l'Eglise romaine, condamnés à voir ses temples pillés et désertés, ses séminaires et ses couvents abolis, les lévites du sanctuaire et ses vases sacrés dispersés, sa liberté, ses biens, ses franchises confiscués. Elle voit son olergé expulsé, et il ne lui reste plus qu'à gémir sous une main qui l'opprime, l'enchaîne et prétend l'avilir. Et ce n'est pas tout. La morale publique est menacée désormais par la loi hérétique et impie du mariage civil; la couronne de gloire si brillante du sacerdoce a été amoindrie par le faux semblant de légalité octroyé au mariage sacrilège des clercs; et, pour tout dire, on a été jusqu'à troubler le repos même des tombeaux que l'Eglise avait toujours entourés de tant d'amour et de respect, et on a arraché du pied même des autels qui les protégeaient les restes vénérables de nos ancêtres."

Voilà des faits qui montrent où en sont rendues la fureur et la tyrannie des franc-maçons du Président, Guzman Blanco depuis longtemps renommé pour son libéralisme.

Emplacement du rucher

Almant le calme, les abeilles doivent être placées dans le jardin et non dans la basse-cour; et, dans le jardin, il faut établir le rucher de manière qu'on ait à passer le moins possible devant les ruches, surtout pendant la bonne saison, au moment où les abeilles sortent en grand nombre. Si elles réclament des soins, ou si l'on veut pratiquer une récolte sur les ruches, c'est toujours par derrière, qu'il faut les approcher et les opérer pour ne pas déranger nos travailleuses et pour éviter d'un être piqué. Il ne faut donc pas adosser les ruches à un mur, comme on le fait trop souvent, ou les placer devant une allée fréquentée.

Il faut, avant tout, les mettre à l'abri des vents dominants. C'est le premier précepte de Virgile.

D'abord de tes essaims établis le palais

En un lieu dont le vent ne trouble point la paix:

Le vent à leur retour fatiguerait leurs ailes,

Tremblantes sous le poids de leurs moissons nouvelles.

(DELILLE).

Les abeilles qui vont à la picorée s'arrêtent de préférence dans les lieux où l'air est tranquille, près des buissons, le long des haies et des bois, dans des petits vallons, où elles trouvent du miel et du pollen en plus grande abondance que dans les lieux battus par les vents. Elles se fatiguent en voltigeant de fleur en

fleur, elles se fatiguent encore en revenant à leur demeure après avoir complété leur petit chargement. D'un vol rapide elles franchissent de grands espaces, souvent par un vent contraire. Mais en approchant de leur ruche, elles ralentissent leur vol, et s'avancent en tournoyant pour la bien reconnaître: la méprise serait funeste et leur coûterait la vie. Si, dans ce moment, elles rencontrent un courant d'air ou un vent tourbillonnant, qui les écarte et les repousse au loin, elles sont forcées de tourner de nouveau pour reconnaître leur demeure. Après avoir lutté longtemps, les plus vigoureuses arrivent; les autres tombent sans pouvoir se relever, surtout si l'air est froid et si le ciel est couvert de nuages; la terre est jonchée d'abeilles mortes ou mourantes. Cela n'arrive pas dans un air tranquille.

On choisira donc l'endroit le moins éventé. J'ajoute le moins fréquenté: car les abeilles tombées et engourdies pourront se relever, si le soleil vient les réchauffer et si l'on ne marche pas dessus.

Après les vents froids, il faut éviter les rayons ardents du soleil. On croit généralement qu'un rucher n'est pas bien situé s'il n'est pas au grand soleil; l'emplacement le plus chaud passe pour le meilleur. C'est une erreur. Les abeilles se plaisent à l'ombre lorsqu'elles ne travaillent point; elle n'aime le soleil que pendant leur travail, quand elles sont en pleine campagne; il les anime et les soutient alors. Quand on ne peut pas recueillir un essaim après qu'il s'est fixé quelque part, on s'empresse de le couvrir, parce que l'ombre l'engage à rester; tandis qu'un soleil ardent l'incommodé et le porte à se relever. Vont-on dissiper un groupe sur le devant d'une ruche, on n'a qu'à la découvrir dans le plus grand chaud du jour et l'exposer à des rayons brûlants; bientôt les abeilles se retirent sous la ruche, sur les côtés, ou sur le derrière. Elles prospèrent dans les épaisses forêts; elles s'y plaisent et les recherchent, parce qu'elles y trouvent une température uniforme et une ombre propice, dit G. lieu.

Il ne faut donc pas placer les ruches en plein soleil et les établir, comme on le fait trop souvent dans le Midi, au pied de rochers élevés où la chaleur est souvent insupportable à l'homme; car les rayons ardents du soleil, outre qu'ils incommodent les abeilles, font fondre leurs gâteaux. Ainsi n'est-il pas rare, en été, de voir le miel couler des ruches ainsi exposées au soleil. Comment s'étonner, après l'arrière-saison? On se trompe encore en croyant que les ruches les plus frappées de soleil produisent des essaims plus hâtifs et plus nombreux. Si le soleil chauffe pendant le jour les ruches découvertes, la fraîcheur les impressionne également pendant la nuit, et ce passage alternatif du chaud au froid fait plus de mal que de bien aux abeilles. La majorité des apiculteurs croient cependant bien s'être en découvrant les ruches du côté du midi, notamment au printemps. Cette manière d'agir ne serait pas nuisible, si l'on avait soin de les recouvrir pendant la nuit. Mais il vaut mieux, dans toute circonstance et en toute saison, placer les ruches à l'ombre ou bien au soleil levant, ou encore au soleil couchant, et les couvrir d'un surtout de paille bien garni. Abritées, elles conservent la chaleur uniforme qui leur est nécessaire, qui ne les trompe jamais, et qui n'altère pas leurs travaux. Lorsque la paille fait défaut, on se sert d'herbe sèche, de roseau, de bruyère, etc., pour couvrir les ruches.

Plus on se trouve dans un pays sec et méridional, plus il faut tenir les abeilles près du sol; à moins que les vents ne se fassent pas sentir dans la localité. Dans ce cas, on peut les élever à volonte et les établir dans un rucher étager et couvert. Il convient la plupart du temps, de les établir en plein air, de les placer sur des tablettes posées sur trois piquets ou sur trois cailloux, et de les couvrir d'une épaisse couche de paille; que la matière des ruches soit elle-même en paille, en bois ou en liège.

H. HAMET.

Professeur d'Agriculture au Jardin du Luxembourg.

De la confection du beurre

Nous trouvons dans les *Annales de la Société d'Agriculture du Puy* un excellent article sur la fabrication du beurre; comme il intéresse toutes les personnes qui se livrent à cette industrie, nous le publions et nous le signalons à l'attention des propriétaires qui surveillent leurs domaines. Généralement les meilleurs procédés sont lents à pénétrer dans les campagnes par

l'insouciance des fermiers, qui y sont cependant les premiers intéressés; mais il y a tant d'essais qui avortent, qu'à bon droit le praticien doit être prudent. Toutefois, le progrès en agriculture serait plus rapide si les maîtres des fermes tenaient la main à l'adoption des méthodes éprouvées: tout le monde s'en trouverait bien mieux.

Le lait est composé de beurre (butyrine), fromage (caséine), sucre de lait, sels et eau.

Le sucre de lait, le fromage et les sels sont en solution dans l'eau et le beurre y est suspendu.

Si le lait fraîchement tiré est abandonné à lui-même, les molécules de beurre montent peu à peu à la surface, par la loi de la pesanteur spécifique, et elles y forment une couche de crème jusquequ'à ce que, devenant aigre, le fromage se congule et retient, comme dans un réseau, les parties butyreuses qui n'ont pas encore fait leur ascension.

Pour retirer du lait tout le beurre qu'il contient, on doit donc, avant tout, s'attacher à retarder, le plus possible, le moment auquel le lait s'aigrit: c'est le point essentiellement important. Pour cela, il faut maintenir le lait à une température modérée; faire usage de bons vases à lait, et les placer dans un local de laiterie convenable. Nous allons entrer dans quelques détails sur ces trois points.

1o. Maintenir le lait à une température modérée.

Puisque la fluidité des liquides augmente à mesure que leur température est plus élevée, si on expose le lait à une température chaude, sa densité deviendra moins grande et les molécules butyreuses s'élèveront plus facilement à la surface. Mais, d'un autre côté, le lait exposé à une température chaude s'aigrit promptement; il s'y forme de l'acide lactique qui coagule le fromage, et, dès lors, tout le mouvement ascensionnel des molécules de beurre est enrayé.

Pour éviter que le lait ne s'aigrisse, vient-on à le placer dans un endroit très-frais? sa densité devient plus grande, le mouvement ascensionnel des molécules butyreuses ne s'opère plus que lentement et imparfaitement, et, en définitive, on n'obtient pas plus de crème qu'en opérant à une température chaude.

On doit donc éviter et une température élevée qui fait nigrir le lait, et une température basse qui, augmentant sa densité, rend plus difficile l'ascension de la crème. Il faut par conséquent une température modérée.

L'expérience a démontré que cette température doit être de 12° en été, de 13° au printemps, et en automne, et de 15° en hiver.

Dans toute laiterie, il faut un thermomètre.

2o. On doit faire usage de bons vases à lait.

Les vases ou pots dans lesquels on met le lait à la laiterie, lesquels sont ordinairement en bois, doivent être tenus dans un état de propreté parfait. Si l'on n'a pas le soin de les laver complètement tous les jours avec de l'eau, et au moyen du sable et d'une brosse, et de les laisser de temps en temps, il arrive que le lait qui pénètre leurs parois s'aigrit peu à peu et rend acide très-promptement celui dont on remplit ces vases. Le rendement en crème est conséquemment amoindri.

Que les vases à lait soient larges et peu profonds. Le lait qu'ils contiennent doit avoir peu de hauteur (3 à 4 pouces), afin que les bulles de beurre montent facilement et en peu de temps à la surface; les molécules butyreuses y mettront d'autant plus de temps pour s'élever que l'espace à parcourir du fond des pots à leur ouverture sera plus considérable.

Un bon vase à lait doit donc être propre et plat.

On ne se sert pas de vase de cuivre, parce que ce métal est cher et dangereux; ni de pot en fer, parce qu'il faut les étamer trop souvent; ni de ceux en zinc, parce que le contact du lait aigri forme avec ce corps des sels nuisibles à l'homme et aux animaux.

3o. Placer le lait dans une laiterie convenable.

Une laiterie doit être assez grande pour que tous les vases à lait puissent reposer sur le sol. Il ne faut point les placer les uns au-dessus des autres, car les vases supérieurs, enveloppés par la vapeur des inférieurs, resteraient chauds plus longtemps que ces derniers, et le moment de l'écémage ne serait pas le même pour tous. Il est d'ailleurs difficile de tenir proprement un local qui serait trop petit.

Que la laiterie soit sèche; l'humidité engendrerait la moisissure à la surface du lait.

Les pots à lait doivent, en hiver, être séparés du sol par des planches; de cette manière ils se refroidissent moins promptement.

Que la laiterie soit aérée; il faut cependant éviter de produire des courants d'air sur le lait.

En été, on établira des gazes aux fenêtres pour empêcher les mouches d'entrer dans la laiterie. On fermera les fenêtres durant le jour et on les ouvrira durant la nuit.

En hiver, il est utile de chauffer très-modérément la pièce; mais on doit veiller à ce qu'il n'y pénètre pas de fumée.

Tous les ans on blanchira les murs avec de la chaux.

Ainsi avec une température modérée, avec de bons vases à lait et une laiterie convenable, le lait ne s'aigrit point avant le temps; et on en retirera autant de crème qu'il est possible.

A quel moment doit-on écrémer?

Beaucoup de personnes attendent, pour écrémer, que le lait soit caillé: c'est un tort; on doit écrémer lorsque le lait est encore doux. On obtient ainsi plus de beurre, et le beurre est plus délicat et se conserve mieux. Après de nombreuses expériences, nous avons acquis la conviction que le moment le plus favorable pour l'écémage a lieu, en été, 30 heures après que le lait a été tiré, et, en hiver, 40 à 50 heures après.

La crème enlevée de la surface du lait encore doux ne peut pas être battue de suite dans la baratte; il faut la laisser en repos durant 18 heures, afin que l'acide lactique s'y développe; car il est bien positif que sans la présence de cet acide le beurre ne se sépare pas complètement du lait de beurre. Si l'on veut faire sans retard du beurre avec de la crème douce, on doit ajouter dans la baratte 12 p. 0/0 de petit-lait.

Un mot sur la baratte:

On doit rejeter toute baratte qui ne pourrait être nettoyée dans toutes ses parties.

Il faut, avant de s'en servir, la laver, en été, avec de l'eau froide; en hiver, avec de l'eau chaude.

Durant les chaleurs, il est sage de faire son beurre le matin ou le soir, au moment de la fraîcheur, et même de mettre quelques morceaux de glace dans la baratte. En hiver il est bon de mêler de l'eau chaude à la crème; les molécules de beurre se ramollissent ainsi et contractent plus facilement adhérence entre elles.

Il reste à dire quelque chose sur la manipulation du beurre au sortir de la baratte.

On doit le pétrir par petites portions, afin d'en faire sortir le lait de beurre; il ne faut point le laver, car l'eau de lavage enlève son parfum. On le mêle ensuite avec du sel bien pulvérisé, dans la proportion d'une poignée de sel pour 20 livres de beurre, et après quelques heures de contact, c'est-à-dire après que le sel s'est fondu dans la petite quantité de lait de beurre qui pouvait rester encore, on malaxe de nouveau, et on possède un beurre aussi parfait que possible.

Si le beurre doit être conservé, on y mélange de nouveau une faible quantité de sel pilé, on le renferme dans des tonneaux, après avoir garni le fond d'une légère couche de sel, et on recouvre le tout d'une couche semblable.

Le beurre qui doit être consommé de suite est plus agréable au goût lorsqu'il conserve un peu de lait de beurre.

Le beurre ne doit jamais, dans un but de conservation, être malaxé avec de l'eau de chaux. La chaux pourrait former, en se combinant au beurre, un savon calcaire qui lui communiquerait une saveur détestable.

Petite Chronique

— Sainte Jeanne de Neuville est une paroisse nouvellement formée d'un démembrement de la paroisse aux Trembles, et destinée à être avant longtemps l'une des plus populeuses et des plus florissantes du comté du Portneuf.

Bâti sur les bords de la rivière Jacques Cartier, le village présente un aspect unique.

Il y règne une activité qu'on ne rencontre pas d'ordinaire à cette distance des grands centres; le commerce et l'industrie y prennent un essor rapide. Les marchands de bois qui exploitent

les forêts des bords de la rivière J. Cartier y placent leurs bureaux d'agence qui est en même temps le rendez-vous de la population qui voyage entre Québec et Trois-Rivières en hiver.

Malgré l'avenir de cette paroisse est surtout dans l'industrie.

Plusieurs établissements manufacturiers y ont pris naissance depuis trois ou quatre ans, parmi lesquels on remarque surtout la manufacture de M. Webb. Depuis que Sainte Jeanne a été érigée en paroisse, il n'y a pas encore dix ans, la population s'est accrue considérablement, et le village a pris l'aspect vivant de nos centres manufacturiers les plus florissants. Plusieurs maisons de commerce y font des affaires importantes.

On nous écrit que dernièrement encore, il vient de s'établir dans le village, sur la rivière Jacques-Cartier, une manufacture de meubles qui est en opération depuis trois ou quatre mois avec succès. Cet établissement, la propriété de MM. Arthur Beaudry et Joseph Bussière, est sous la direction de ce dernier, jeune ouvrier intelligent et actif qui possède la confiance de toute la population de Ste-Jeanne. Cette manufacture emploie 15 ouvriers et fabrique des meubles de toute espèce, qu'elle envoie dans le comté et les paroisses avoisinantes.

Nous n'avons qu'à féliciter les entrepreneurs citoyens de Ste-Jeanne du progrès que fait l'industrie dans leur paroisse. Du moment que le chemin de fer du nord sera en opération, cette paroisse deviendra l'une des stations les plus importantes et, grâce au puissant pouvoir d'eau qu'elle possède, un centre manufacturier florissant. — *L'Echo de Lévis.*

Cuisson des légumes. — Pour cuire, sans combustible, toute espèce de légumes, des pommes de terre, etc., M. Charles Laporte, agriculteur à Beauregard, fait une couche de paille hachée et une couche de pommes de terre passées au dépulpeur, le tas est plus ou moins gros, suivant la quantité de bétail à nourrir. Si l'on veut avoir des pommes de terre seules pour la nourriture des porcs, il place une couche seule, plus forte au milieu. Le tout cuit parfaitement en s'échauffant progressivement et convient tout à fait au bétail. La cuisson des pommes de terre exige 60 heures; celle des légumes a lieu dans un temps moins long. — *Revue d'économie rurale.*

PRIERE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.

RECETTES

Les maux de gorge

Les maux de gorge doivent être surveillés avec beaucoup de soin, surtout chez les enfants, car ils produisent souvent des effets très-nuisibles; il est donc important de combattre le mal.

On lutte contre l'inflammation de la gorge par des cataplasmes de moutarde, placés alternativement aux cuisses et aux jambes, dont la brûlure apportera, au moins momentanément, une dérivé salutaire au travail inflammatoire, ce qui donnera au médecin le temps de venir et aux parents celui d'administrer d'autres remèdes, si le docteur se faisait attendre, car les attaques à la gorge doivent être combattues sans le moindre retard.

Si le médecin n'était point encore arrivé, après la pose des cataplasmes, il faudrait administrer un vomitif au petit malade et surtout être inflexible sur ce point, car le plus souvent sa vie en dépend; voici comment on doit opérer:

On prend un grand verre d'eau pure et filtrée dans laquelle on fait dissoudre un grain d'émétique pour un enfant très-jeune et deux pour un enfant ayant atteint l'âge de 7 à 8 ans. Cette solution d'émétique est administrée au malade par cuillerées à bouche, toutes les cinq minutes, jusqu'à ce qu'il vomisse bien franchement; on aide au besoin les vomissements par un ou deux verres d'eau tiède, quand les premières nausées viennent.

Quand les vomissements se feront bien et même quand ils seront terminés, il ne faut point abandonner, pour cela, l'eau émétique; seulement on éloigne les prises, d'abord d'un quart d'heure. Cette solution d'émétique ne peut entraîner aucun danger; bien administrée, elle enraye la maladie.

D'abord, les vomissements débarrassent forcément la gorge

des concrétions qui s'y seraient amassées et des fausses membranes qui commencent à s'y former; de plus, en entretenant des nausées, on détermine du côté de la gorge un petit travail spasmodique, c'est-à-dire une sorte de titillation empêchant la formation de ces fausses membranes dans lesquelles se trouve le danger, car elles finissent par s'accumuler et étouffer le patient.

D'autre part, il est nécessaire d'entretenir le corps libre chez le malade par l'emploi d'un petit lavement légèrement purgatif et de lui faire boire, de temps en temps, de la tisane de mauve sucrée avec du sirop de mûres; enfin il est important de tenir bien chauds les pieds de l'enfant.

A l'aide de ces diverses précautions, on attendra le médecin sans avoir à craindre de lui cette parole fatale: *trop tard.* — A. DE LA VALETTE.

Les crampes

Les crampes, sont fréquentes chez les personnes que leur profession oblige à un genre de travail qui fatigue une partie du corps plus que les autres. C'est ainsi, par exemple, que les crampes aux mains sont surtout ressenties par ceux qui écrivent longtemps sans interruption: le repos relatif, c'est-à-dire, un peu de diminution dans le travail, fait cesser les crampes, sans l'emploi d'aucun remède. Les crampes aux jambes, qui surviennent habituellement pendant la natation, peuvent paralyser les mouvements du nageur au point de l'exposer à se noyer. Les personnes qui sont sujettes aux crampes, ne doivent se livrer à l'exercice de la natation, que bien accompagnées et avec la certitude d'être secourues en cas d'accident. Les crampes au mollet et aux doigts des pieds, sont fréquentes pendant la nuit chez les gens qui marchent beaucoup; elles cèdent à l'application subite du froid, en posant la plante du pied sur le plancher ou sur une plaque de pierre. Si les crampes accompagnent le choléra, dont elles sont un des symptômes, elles ne peuvent être combattues que par les moyens généraux, employés contre cette maladie.

MAISON A VENDRE OU A LOUER

LA Sousignée offre en vente ou à louer une magnifique maison neuve de 40 pieds de longueur sur 30 de largeur, à deux étages. Cette maison, située au centre du village de Ste. Anne de la Pocatière et à quelques arpents de l'Eglise, du Collège et du Couvent, est avantageuse pour y établir un magasin. Pour informations s'adresser, à Ste. Anne de la Pocatière, à

DNE. VVE. FIRMIN POTVIN

Ste. Anne, 25 février 1876.

BULBES ET GRAINES DE FLEURS

Un élégant Catalogue illustré

Contenant huit planches coloriées, sera envoyé par la maille à toute adresse, sur réception de 10 cts.

Graines, Bulbes, etc., fraîches et de bonne qualité, envoyées par la maille à tout endroit de la puissance.

CHASE, BROTHERS & BOWMAN,

Toronto, Ontario.

AIMEZ-VOUS LES FLEURS ?

Prenez de suite un abonnement au *Guide de Fleuriste de Vick* VICK'S FLORAL GUIDE, dont le prix n'est que de 25 cts. par année et qui paraît tous les trois mois. Le numéro de janvier vient de paraître, avec un luxe d'impression qu'il serait difficile de surpasser. Ce numéro de 132 pages in-8, sur papier de choix, contient plus de 600 gravures des mieux exécutées de nos fleurs et végétaux les plus recommandables, avec des directions précises pour leur culture, avec en outre une magnifique planche colorée représentant un superbe *Pétunia double*. C'est certainement l'ouvrage le plus utile et le plus élégant dans ce genre dans le monde entier.

Adressez: — M. James Vick, Rochester, N. Y.



CONTRATS DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à OTTAWA jusqu'au MIDI, VENDREDI le 19 MARS prochain, pour le transport des Malles de Sa Majesté sur un Contrat proposé pour quatre ans, dans chaque cas, entre les places sous-mentionnées, depuis le PREMIER JUILLET prochain :

Entre CHESTER et NORTH-HAM, deux fois la semaine ;
 Entre INVERNESS et LEEDS via GLENMURRAY, trois fois la semaine ;
 Entre KINNEARS MILLS et LEEDS via LEMESURIER, trois fois la semaine ;
 Entre LAVAL et QUÉBEC, une fois la semaine ;
 Entre MARBLETON et SOUTH-HAM, deux fois la semaine ;
 Entre RIMOUSKI et ST. ANACLET, deux fois la semaine ;
 Entre ST. HENRI et ST. LAMBERT, trois fois la semaine.

Des avis imprimés contenant d'autres informations sur les conditions du Contrat proposé peuvent être vus, et des blancs de Soumissions obtenus aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés et aux Bureaux intermédiaires.

WILLIAM G. SHEPPARD.
 Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.
 Québec, 29 janvier 1875.

NOUVEAUTÉS MUSICALES

PLAISIRS CHAMPETRES

QUADRILLE ÉLÉGANT COMPOSÉ PAR G. McNEIL

Organiste de N. D. de Lévis. — Prix : 75 centins.

N. B. — Ce quadrille est orné d'un magnifique portrait de son Excellence le Lieutenant-Gouverneur R. E. CANON. — Joué au Bal annuel de son Excellence, il est devenu le quadrille à la mode et fait les délices des salons de Québec.

LA VIE DE

Delle. ALBANI

(EMMA LAJEUNESSE)

contenant le portrait et l'autographe de cette célèbre Artiste.
 Par NAPOLÉON LEGENDRE. — Prix : 25 centins
 En vente chez

A. LAVIGNE, Editeur de Musique,
 11 1/2 rue St. Jean
 (Banque d'Epargne) Québec.

ARBRES FRUITIERS ET D'ORNEMENTS

A VENDRE PAR

AUGUSTE DUPUIS

PÉPINIÉRISTE

Village des Aulnaies, St. Roch, Comté de l'Islet

J'AI un magnifique assortiment d'arbres fruitiers et d'ornements que je pourrai livrer au mois de mars prochain, à ceux qui en feront la demande d'ici au 15 mars prochain.

Les pommiers originaires de Russie, méritent d'avoir une place dans tous les vergers. Ceux que j'ai en pépinière sont des variétés les plus profitables et qui résistent le mieux à notre climat.

AUGUSTE DUPUIS, Pépiniériste.

Village des Aulnaies, Février 1875.

LA "BRITON"

ASSOCIATION MÉDICALE ET GÉNÉRALE SUR LA VIE

Bureau en Chef : 429 Strand, Londres.

Bureau principal pour le Canada : 12 Place d'Armes, Montréal.

La "Briton" a déposé au Gouvernement Canadien au-delà de la somme exigée, \$100,000, pour garantie de ses Polices émises en Canada.

Les Polices ordinaires de cette Compagnie sont payables pendant la vie de l'assuré, par une nouvelle application des Dividendes.

JAS. B. M. CHIPMAN,

Directeur-Gérant, Montréal.

F. X. COCHUE, Inspecteur des Agences

MUSIQUE NOUVELLE !!

REÇUE DE PARIS

PAR LE DERNIER STEAMER

ROMANCES FRANÇAISES:

Ferme tes beaux yeux.....	Poisot	50 centins
Le domino rose.....	Arago	50 "
Ne t'en vas pas.....	Rupès	35 "
Chanson de Jean Prouvaire.....	Holmès	50 "
Algyre (vers du roi Henri IV).....	Rupès	50 "
La petite marchande de violettes.....	Hausser	40 "
Premier amour.....	Rupès	50 "
Dernier amour.....	"	50 "
Dieu sauve la France.....	Kowalski	40 "
Rappelle-toi.....	Rupès	50 "
Noble coursier.....	Henrion	35 "
Chanson d'été.....	Rupès	50 "
L'élève obstiné.....	Hausser	25 "
Marthe.....	Rupès	50 "
O la menteuse.....	Henrion	25 "
Je ne sais pas si je vous aime.....	Rupès	50 "
Passes, beau voyageur.....	Le Beau	35 "
Lettre à Monsieur le Soleil.....	Leduc	40 "
Si vous m'aimez.....	Rupès	50 "
Je n'ose la nommer.....	Béral	25 "
Jeanne d'Arc au bûcher.....	Boissière	30 "
La Colombe.....	Valenti	50 "

ALBUMS DE CHANT

Recueils de romances françaises illustrées et richement reliés — Boissière. — \$8.00

COLLECTION des CHANSONS de GUSTAVE NADAUD

COLLECTION des ROMANCES de..... H PROCH

LES RAYON D'ITALIE. — Collection de romances françaises et Duos, d'après les meilleurs auteurs italiens

En vente chez

A. LAVIGNE

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique
 11 1/2 rue St. Jean, QUÉBEC.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, février, 1875.

L'EXEMPLE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 per cent.

JAMES JOHNSON,

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.